



Coordination transports et déplacements

ARAG

Association des riverains
de l'aéroport



CITRAP Communauté d'intérêt
pour les transports publics

FAQH

FAQH Fédération des associations
de quartiers et d'habitants



GASVG
Groupement des associations de
sauvegarde des villages genevois

PRO VELO
GENÈVE

PRO VELO Association pour le vélo au
quotidien



UGP Union genevoise
des piétons



Délégation du Conseil d'Etat aux
transports

Mme Michèle Künzler
Conseillère d'Etat
2, rue de l'Hôtel-de-Ville
Case postale 3918
1211 Genève 3

Genève, le 10 mai 2011

Concerne : Passage piétons-cyclistes sur la route de Chancy

Madame la Conseillère d'Etat,
Messieurs les Conseillers d'Etat,

La Coordination Transports et Déplacements (ci-après CTD) et les associations qui la composent ont pris connaissance du projet de réaménagement de la route de Chancy à la hauteur de la sortie de l'autoroute de Bernex, dans le cadre du prolongement du TCOB.

Il semble que le maintien du passage souterrain destiné aux piétons et aux cyclistes soit débattu. Soucieuse des aménagements dédiés à la mobilité douce, notre Coordination souhaite vous faire part de son point de vue par la présente.

Une traversée en souterrain représente sans conteste une solution directe et sécurisée pour les cyclistes et les piétons, avec l'avantage de ne nécessiter aucun temps d'attente, puisque la traversée n'est pas liée à une quelconque phase de feux.

Toutefois, le soir, un passage souterrain peut être désécurisant, en particulier pour les piétons, qui le traversent moins rapidement. De plus, cette zone étant appelée à s'urbaniser, on peut imaginer que la route de Chancy développera, à terme, un caractère de boulevard urbain, sur lequel des passages piétons en surface sont parfaitement adaptés.



Coordination transports et déplacements

ARAG

Association des riverains
de l'aéroport

Association Transports
et Environnement



CITRAP Communauté d'intérêt
pour les transports publics

FAQH

FAQH Fédération des associations
de quartiers et d'habitants



GASVG
Groupement des associations de
sauvegarde des villages genevois

PRO VELO
GENÈVE

PRO VELO Association pour le vélo au
quotidien



UGP Union genevoise
des piétons



La CTD plaide donc pour une solution double : conserver un passage souterrain, en particulier pour les cyclistes, pour qui cela représente une option rapide et sûre, et aménager une traversée en surface, en particulier pour les piétons.

Vous remerciant d'avance de l'attention que vous prêterez aux présentes observations, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat,, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Coordination Transports et Déplacements :

Roger Deneys
Président

Boris Calame
Vice-président

Copie : - DCTI – Direction générale de l'aménagement du territoire
- DIM - Direction générale de la mobilité
- Commune de Bernex
- Commune de Confignon